

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire à Rougiers sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Affectation du résultat 2022

Délibération n° : 397-2023

Membres en exercice : 38

Membres présents : 20

Pouvoirs : 7

Excusés, absents : 11

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présents(es) :

Laurence BRULEY

Laetitia TREMOUILHAC

Marie-Pierre EMERIC

Henri BERGE

Robert DELEDDA

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Jean-Raymond NIOLA

Christian BOUYGUES

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Sophie LEMETER

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Josiane GALIZZI

Jean-Michel CONSTANS

Suzanne ARNAUD

Pouvoirs :

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Mikaël SCHNEIDER, délégué de la commune de Néoules ;

Madame Blandine MONIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos, a donné pouvoir à Hervé THEBAULT, délégué de la commune du Beausset ;

Monsieur Vincent AYALA, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur ;

Madame Céline ROUSTAN, délégué de la commune de Mazaugues, a donné pouvoir à Michel GROS, Président, Maire et délégué de la commune de La Roquebrussanne ;

Monsieur Jean-Martin GUISIANO, Maire et délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Marie Pierre EMERIC, déléguée de la commune ;

Monsieur Ollivier ARTUPHEL, Maire et délégué de la commune de Nans-les-Pins, a donné pouvoir à monsieur Patrice TONARELLI, Maire et délégué de la commune de Rougiers ;

Monsieur Georges LUVERA, délégué de la commune de Trets, a donné pouvoir à Gilles-Olivier PAYAN, délégué de la commune de Pourcieux ;



Une autre vie s'invente ici

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Philippe SCHELLENBERGER, Monsieur Jacques PAUL, Madame Virginie PHELIPPEAU, Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Monsieur Sébastien BOURLIN, Madame Véronique MIQUELLY, Monsieur Didier REAULT, Madame Jacqueline BOUYAC, Monsieur François DE CANSON, Monsieur Christophe MADROLLE.

Etaient également présents :

Alain BŒUF, élu de la commune de La Celle ; Monsieur Jean-François RICHON, Chef du service Partenariats & Coopération écologique de la Métropole Aix-Marseille-Provence ; Monsieur Thierry DARMUZEY, Directeur par intérim du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Frédéric FAISSOLLE, futur Directeur du PNR de la Sainte-Baume.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022
 Considérant que ledit compte est exact et conforme au Compte de Gestion du Receveur.
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.
 Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté.	372 252.21
Excédent d'investissement antérieur reporté	-152 357.65

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2022

Solde d'exécution de l'exercice	46 454.44
Solde d'exécution cumulé	-105 903.21

Restes à réaliser au 31/12/2022

Dépenses d'investissement	17 007.02
Recettes d'investissement	134 232.03
Solde	117 225.01

Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2022

Rappel du solde d'exécution cumulé	-105 903.21
Rappel du solde des restes à réaliser	117 225.01
Excédent de financement total	11 321.80

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	90 642.61
Résultat antérieur	372 252.21
Total à affecter	462 894.82

Le Comité Syndical oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET**A) EXCEDENT**Exécution du virement à la section d'investissement
(C.1068)

Sur-affectation complémentaire volontaire

Solde disponible :

Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes) **462 894,82****B) DEFICIT**Déficit à reporter (C.002 Dépenses) **0,00**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Michel Gros". To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "le régional de la Sainte Baume" at the top and "syndicat mixte" at the bottom, with a central emblem.

Michel GROS